

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **13 février 2017 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

Sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

17-02-040 **Approbation de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

17-02-041 **Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 janvier 2017.

ADOPTÉE

17-02-042 **UMQ programme d'assurance des OBNL**

CONSIDÉRANT QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), oeuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et afin d'aider ainsi les OBNL ;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureurs identifiés ;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu :

QUE ce conseil autorise la Ville de Princeville à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la Ville ;

QUE ce conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

OSBL-101938	L'Ordre de Saint-Jean, Conseil du Québec (Ambulance Saint-Jean division 783 Princeville) 110, boulevard Crémazie Ouest – bureau 10
OSBL-0102405	Activité éducative «Un arbre - Une vie» 50, rue St-Jacques Ouest
OBNL-000875	Développement économique de Princeville 50, rue St-Jacques Ouest

ADOPTÉE

17-02-043 **Avis de motion – Modification au règlement 2011-193 concernant la tarification du service de loisirs**

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon, qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement modifiant le règlement 2011-193 concernant la tarification du service de loisirs.

17-02-044 **Avis de motion – Règlement sur la garde d'animaux**

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté, qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté un règlement concernant la garde d'animaux.

17-02-045 **Autorisation au greffier à détruire certains documents**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier à procéder à la destruction des documents mentionnés au rapport déposé puisqu'ils sont rendus à échéance de conservation.

ADOPTÉE

17-02-046 **Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques :

- En date du 17-01-2017 au 12-02-2017 :
 - nos M1464 à M1474 & A41293 à A41347 251 596,08 \$
 - nos A36781;37732;37801;38594;38765;39658 Annulés
- dépôts salaires de la période 201701 à 201705

ADOPTÉE

17-02-047 **Approbaton des comptes**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 13-02-2017
- nos A41348 à A41482

518 511,25 \$

ADOPTÉE

17-02-048

Colloque UMQ – Maire (ratification)

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de ratifier la dépense de participation du maire, Gilles Fortier, à la rencontre Villes de centralité qui était tenue à Québec le jeudi 2 février et de rembourser un montant de 281.76 \$ (chèque A41384) en frais de déplacement et d'hébergement.

ADOPTÉE

17-02-049

Démission d'une préposée au restaurant de l'aréna

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de prendre acte de la démission de Madame Sonia Ruel en date du 7 février 2017 et autorise la trésorière à verser toute somme due.

ADOPTÉE

17-02-050

Démission d'un pompier

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accepter la démission du pompier Jean-Marie Buisson avec prise d'effet le 31 décembre 2016 et autorise la trésorière à verser toute somme due.

ADOPTÉE

17-02-051

Embauche d'un salarié temporaire au service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'engager Francis Thivierge en date du 30 janvier 2017, à titre de salarié temporaire comme préposé à la maintenance au service des Loisirs en remplacement de M. Jocelyn Sévigny qui sera en absence pour maladie.

QUE ses conditions de travail soient celles prévus à la convention collective de travail.

ADOPTÉE

17-02-052

Avis de motion – Règlement incendie & construction (correction)

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Ménard, qu'à une prochaine séance, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, sera adopté les modifications aux règlements 2016-300 relatifs à la protection et la prévention des incendies, et règlements no 89-213 et no 434-89 relatifs à la construction.

17-02-053

Acquisition d'un nouveau système de télécommunication pour les premiers répondants

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser l'acquisition d'un nouveau système de communication pour les premiers répondants de la compagnie SYM technologie au coût de 8 560 \$ plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée à même les crédits budgétaires incendie pour 2 200 \$, à même la subvention PR pour 3 800 \$ et à même les revenus supplémentaires de l'année en cours pour 3 000 \$.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement.

ADOPTÉE

17-02-054 **Demande d'autorisation pour l'activité de Bénédiction de motos le 27 mai 2017**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon il est unanimement résolu de prendre acte de la demande de Monsieur Alain Tourigny & groupe de motos concernant l'autorisation d'activité de Bénédiction de motos qui aura lieu le samedi 27 mai sur le terrain de la fabrique de la Paroisse du Bx François-de-Laval.

ADOPTÉE

17-02-055 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – amélioration du 11^e rang Est**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration exécutés sur le 11^e rang Est pour un montant subventionné de 34 000 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

17-02-056 **Campagne de financement visant à soutenir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de soutenir la campagne de financement visant à soutenir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour la réalisation de cinq projets majeurs de modernisation en accordant un don de 20 000 \$ à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, payable à même les crédits budgétaires de l'année 2017 et en recommandant au conseil municipal de faire pareil autre don le 1^{er} mars 2018 inclusivement et de voter les crédits budgétaires nécessaires à l'année respective.

D'autoriser la trésorière à effectuer le versement de 20 000 \$ pour l'année 2017.

ADOPTÉE

17-02-057 **Vestiaire Saint-Eusèbe - Frais de service de bacs à déchets**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que ce conseil accepte de défrayer la facture transmise par Gaudreau Environnement Inc., pour la collecte des vidanges et de récupération de l'année 2017 de l'organisme Vestiaire Saint-Eusèbe de Princeville ;

QU'un montant de 45,53 \$ (taxes incluses) soit acquitté par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

17-02-058

Association Pulmonaire du Québec – Campagne contre le Radon

ATTENDU la campagne de l'Association Pulmonaire du Québec contre le Radon;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur des communications à signer et retourner le formulaire pour signifier le soutien de la Ville de Princeville à cette campagne.

ADOPTÉE

17-02-059

Regroupement pour un Québec en santé

ATTENDU QU'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie saine est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

ATTENDU QUE le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

ATTENDU QUE le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et il est unanimement résolu de :

SIGNIFIER notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

POURSUIVRE et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois;

- a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
- b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;

INVESTIR les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

ACHEMINER copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitão, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE

17-02-060

Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature – Accréditation à titre de Municipalité amie des enfants (MAE)

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la Ville de Princeville pour devenir Municipalité amie des enfants (MAE);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard et il est unanimement résolu :

D'AUTORISÉE et D'APPROUVER le dépôt au Carrefour action municipale et famille du dossier de candidature pour l'obtention de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE);

DE CONFIRMER que le conseiller Me Serge Bizier soit responsable du dossier Municipalité amie des enfants (MAE);

QUE le directeur général soit autorisé à signer les documents nécessaires à cette fin;

DE CONFIRMER formellement l'engagement de la Ville de Princeville à mettre en place, dans un délai de trois ans, les trois intentions figurant audit dossier de candidature pour l'accréditation MAE;

QUE la Ville de Princeville s'engage à :

- Attribuer la coordination de l'accréditation MAE à un comité existant tel que le comité PFM ou former un comité MAE;
- Élaborer un plan d'action selon le modèle et l'échéancier proposés;
- Rédiger un rapport annuel selon le modèle et l'échéancier proposés;
- Célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre de chaque année;
- Organiser un événement médiatique pour souligner la remise de l'accréditation (cohorte d'octobre : dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant – 20 novembre / cohorte d'avril : dans le cadre de la Semaine québécoise des familles – mois de mai);
- Faire la promotion de l'accréditation en :
 - . Participant à l'organisation et la réalisation de son événement médiatique local (remise de son accréditation);
 - . Installant des affiches et des panneaux MAE, tant dans les édifices municipaux que dans l'ensemble de la municipalité et utiliser le logo MAE dans ses outils de communication.
- Au terme de la durée de l'accréditation (3 ans) : Réaliser une consultation afin de vérifier la satisfaction des familles quant aux mesures et aux initiatives mises de l'avant par la municipalité au cours des 3 années de son accréditation (un modèle de questionnaire est disponible).

ADOPTÉE

17-02-061

Dérogation mineure de Madame Annie St-Louis

ATTENDU QUE la demanderesse désire agrandir l'espace quelle utilise pour sa place d'affaires en milieu résidentiel;

ATTENDU QUE la demanderesse veut diversifier les services offerts tels que massothérapie et traitement de cellulite;

ATTENDU QUE les nouveaux services nécessitent l'aménagement d'une pièce de 10,6 m² pour procurer de l'intimité à la clientèle;

ATTENDU QU'aucune transformation extérieure du bâtiment n'est requise;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 105, Boul. Carignan Est la demande de dérogation mineure présentée par Madame Annie St-Louis afin de permettre l'agrandissement de cette place d'affaires pour une superficie totale de 48,5 m², ce qui représente une dérogation de 3,5 m² pour la superficie par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

Demande de modification à la zone 450-M du nouveau règlement de zonage – dépôt

17-02-062

Premier projet de règlement PRU1-1701 – Modifiant le règlement de zonage No 2017-316 de la Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement PRU1-1701 Princeville afin de modifier les usages autorisés dans la zone 450-M et modifier l'article 353 du règlement 2017-316 concernant l'agrandissement d'un bâtiment dérogatoire.

ADOPTÉE

17-02-063

Dénomination des nouvelles rues et parcs du Développement du Golf La-Fontaine

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'officialiser les noms de rues et de parcs suivants :

- Rue Fortier située dans le secteur de la rue Noël;
- Rue Sylvain située dans le secteur de la rue Grégoire;
- Rue Lachance située dans le secteur de la rue Grégoire;
- Rue Bilodeau située dans le secteur de la rue Grégoire;
- Rue Thibaudeau située dans le secteur de la rue Grégoire;
- Parc Gaétan-Boucher située dans le secteur de la rue Noël;
- Parc Laurent-Pelletier située dans le secteur de la rue Noël.

QU'une correspondance soit envoyée à la Commission de toponymie du Québec concernant ces deux nouvelles appellations.

ADOPTÉE

17-02-064

Développement du Golf La-Fontaine – Paiement du décompte no 2

ATTENDU l'entente relative à des travaux municipaux pour le projet du Golf La-Fontaine Phase III signée le 21 juin 2016 en vertu de la résolution 16-06-222 de ce conseil;

ATTENDU l'addenda no1 à ladite entente signé le 12 décembre 2016 en vertu de la résolution 16-10-366 de ce conseil;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

D'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de 57 466.12 \$ à 9074-5126 Québec inc. correspondant à sa quote-part du décompte progressif no 2 aux travaux susmentionnés.

De financer cette dépense à même le règlement d'emprunt 2016-296.

ADOPTÉE

17-02-065

Entretien annuel d'équipement de vélo stationnaire

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la trésorière, soit autorisée à payer :

- 93,56 \$ plus les taxes applicables à Centre de Rénovation Home Hardware;
- 735,00 \$ plus les taxes applicables, à Body Gym Équipement inc.;

Pour l'entretien et la réparation des vélos stationnaires de l'école Sainte-Marie.

ADOPTÉE

17-02-066

Politique de remboursement des frais de non-résidents utilisant le service des loisirs de Victoriaville

ATTENDU la résolution 16-10-351;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter la politique suivante en matière d'accès aux services des loisirs de Victoriaville :

Lorsque un résident de Princeville;

- 1) S'inscrit à une activité de loisirs sportive à Victoriaville;
- 2) Que cette activité n'est pas offerte par le service des loisirs de Princeville, et;
- 3) Que le résident de Princeville a payé la taxe de non-résident;

Le résident de Princeville se verra rembourser par la Ville de Princeville la somme de 200 \$ sur présentation de la preuve du paiement de la taxe de non-résident versée à la Ville de Victoriaville.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers- Le greffier dépose l'état financier de l'organisme subventionné par la Ville : Société d'horticulture de Princeville.

Dépôt d'états financiers- Le greffier dépose l'état financier de l'organisme subventionné par la Ville : Harmonie Prince-Daveluy.

17-02-067

Ratification gratuité de salle – Souper bénéfice Dolorès-Fréchette

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de permettre le Souper-bénéfice Dolorès-Fréchette le 4 février 2017 en offrant la gratuité de la salle.

ADOPTÉE

17-02-068

Ratification gratuité de salle – ORASSE party de Noël 2016

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Pierre-Prince à ORASSE lors de la tenue de leur party des Fêtes le 2 décembre 2016.

Que la facture portant le no 6FD000495 au montant de 172.46 \$ (taxes incluses) soit annulée.

ADOPTÉE

17-02-069

Invitation soirée vins & fromages-bénéfice – Fondation Il était une fois

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'acheter 2 billets au coût de 110 \$ chacun afin de participer le 18 mars 2017 à la soirée vins & fromages de la Fondation Il était une fois, dont l'aide ira cette année à Nathalie Nolet de Victoriaville.

ADOPTÉE

17-02-070

Journée de la persévérance scolaire

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'appuyer les Journées de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2017, afin de mettre en lumière le travail des superhéros.

ADOPTÉE

17-02-071

Aide financière – Projet «Sorties en ville» CLDI

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'appuyer la demande pour le projet «Sorties en ville» et de verser un montant de 500 \$ au CLDI afin de favoriser l'intégration sociale des personnes adultes et des enfants ayant une déficience intellectuelle et/ou un trouble envahissant du développement et/ou autisme et/ou santé mentale accompagnée de limitation intellectuelle.

ADOPTÉE

17-02-072

Club Lions de Princeville inc.- Gratuité salle Pierre-Prince

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de la salle Pierre-Prince au Club Lions de Princeville pour la tenue d'une activité Casino, le 25 février 2017, en soirée.

ADOPTÉE

17-02-073

Annnonce dans le bottin de l'exposition de Victoriaville

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'acheter une annonce publicitaire de ½ page, au coût de 150 \$, avant taxes, pour la Ville de Princeville dans le bottin de la 159^e Exposition agricole de Victoriaville.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

17-02-074

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, et il est unanimement résolu que la séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire